

L'USAGE DU RUBAN PORTÉ
PAR LES MATELOTS

Question n° 1912—**M. Forrestall:**

Après l'intégration des forces armées, abandonnera-t-on l'usage du ruban portant le nom du bâtiment qui orne le bonnet des matelots de la marine royale du Canada?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Comme on l'a dit à la page 21 du Procès-verbal des délibérations du Comité permanent de la Défense nationale, du 12 mai 1966, la question de l'uniforme fait l'objet d'une étude constante.

LA CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER DU
GRAND LAC DES ESCLAVES

Question n° 1913—**L'hon. M. Dinsdale:**

1. Combien a) d'Esquimaux et b) d'Indiens ont travaillé à l'aménagement du chemin de fer du Grand lac des Esclaves jusqu'à Pine Point?

2. Combien a) d'Esquimaux et b) d'Indiens sont à l'emploi dudit chemin de fer présentement?

3. Combien d'employés compte en tout le chemin de fer du Grand lac des Esclaves?

4. Quelle ligne de conduite ledit chemin de fer a-t-il adoptée relativement à l'embauche a) d'Esquimaux et b) d'Indiens?

5. La direction de l'éducation, du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, a-t-elle quelque programme de formation destiné à procurer aux étudiants esquimaux et indiens les qualités nécessaires à leur assurer un emploi au chemin de fer du Grand lac des Esclaves et, dans le cas de l'affirmative, quelle nature revêt ledit programme?

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): En ce qui concerne le ministre des Transports: Le direction des chemins de fer Nationaux du Canada communique les renseignements suivants:

1. Durant la période d'aménagement du chemin de fer du Grand lac des Esclaves, le nombre maximum des travailleurs esquimaux a été de 30 et celui des travailleurs indiens, d'environ 75.

2. Environ 24 Esquimaux et 15 Indiens sont présentement à l'emploi dudit chemin de fer.

3. Le chemin de fer du Grand lac des Esclaves compte présentement de 350 à 360 employés.

4. La Compagnie a comme ligne de conduite d'embaucher des employés possédant les qualités et titres exigés, sans égard à leur race, origine nationale, couleur, religion ou âge. En conséquence, elle accorde la même attention aux demandes d'emploi présentées par les Esquimaux et les Indiens qu'à celles des autres employés éventuels.

En ce qui concerne le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien:

5. Le chemin de fer du Grand lac des Esclaves signale qu'il a établi un programme de formation au travail pour les Indiens et les Esquimaux qui ont besoin d'une formation supplémentaire pour répondre aux exigences de leurs postes spéciaux; le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a fourni une aide spéciale en choisissant les ouvriers par le truchement de son service de placement et en agissant à titre de conseil dans le cas des problèmes auxquels les employés rétablis ont eu à faire face. La formation au sein de l'industrie fait partie du programme du ministère parce qu'elle répond aux besoins spéciaux de l'employeur et de l'employé. En règle générale, ces ouvriers ont reçu une formation ayant trait à l'entretien et à la conduite du matériel lourd ou à la construction générale antérieurement à cet emploi, mais cette formation peut être prise pour une formation spéciale seulement en fonction d'un large champ d'application dans un domaine de l'occupation. Les stagiaires ont touché des salaires dès qu'ils ont commencé à travailler et le chemin de fer a payé tous les frais de la formation spéciale.

LE NOMBRE DE GRADES AU SEIN
DES FORCES ARMÉES

Question n° 1916—**M. Forrestall:**

Combien de grades comptent maintenant a) la Marine royale du Canada, b) l'Armée canadienne et c) l'Aviation royale du Canada?

L'hon. Léo Cadieux (ministre associé de la Défense nationale): Les grades des forces armées canadiennes sont ceux qui sont indiqués au tableau ajouté à l'article 3.01 des Ordonnances et Règlements royaux, savoir:

Marine	Armée	Aviation
Amiral de la Flotte	Feld-maréchal ou Maréchal	Maréchal de l'A.R.C.
Amiral	Général	Maréchal en chef de l'Air
Vice-amiral	Lieutenant-général	Maréchal de l'Air
Contre-amiral	Major-général	Vice-maréchal de l'Air
Commodore	Brigadier	Commodore de l'Air
Capitaine de vaisseau	Colonel	Colonel d'aviation
Commander	Lieutenant-colonel	Lieutenant-colonel d'aviation
Lieutenant-commander	Major	Commandant d'aviation
Lieutenant	Capitaine	Capitaine d'aviation
Sous-lieutenant et Officier commissionné	Lieutenant	Lieutenant d'aviation
Sous-lieutenant intérimaire	Sous-lieutenant	Sous-lieutenant d'aviation